

L'INFO 1208



Syndicat des cols bleus de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

avril 2003, Numéro 6

MOT DU PRÉSIDENT



Voici un court rapport sur la situation actuelle en ce qui a trait aux locations de salle. Premièrement nous avons essayé de trouver un terrain d'entente avec l'employeur et ce, jusqu'au 12 février 03. Il est certain que toute entente vaut mieux que n'importe quelle décision, mais par contre, je pense qu'il n'y avait pas vraiment une volonté (partie patronale) de régler la négociation locale. Nous avons fait preuve d'imagination dans cette négo., afin que chacun y trouve son compte, mais on ne peut les obliger à régler.

Mon expérience au niveau des relations de travail m'indique que plus ça change, plus cela est pareil. Nous avons vécu la saga De Belleval et maintenant devons-nous revivre une autre saga avec Mme Thériault et ses complices, dont Mme Durocher? Ils sont tous issus du système de la fonction publique, donc aucune lumière à l'horizon sauf jouer au jeu du chat et de la souris, en nous souhaitant avoir gains de causes plus souvent qu'eux, car cela semble être leur seule issue.

Pour les locations de salle, nous avons déjà eu deux auditions et la prochaine aura lieu au mois de juin. Nous vous tiendrons au courant des développements, mais nous devrions revivre le même phénomène que les 4 jours fériés selon notre évaluation. Comme dirait un autre fonctionnaire (Jean Chrétien), que voulez-vous, les impôts et les taxes y faut les dépenser!

Syndicalement vôtre

Claude Bélanger

Aidez à sensibiliser les gens à l'environnement pour le 22 avril,

Jour de la terre
Page 7

Date limite

Si vous avez l'intention de nous faire parvenir des informations, histoires, annonces ou autres, la date limite pour le prochain journal est le 16 mai 2003. Nous vous remercions à l'avance de participer à la réalisation de votre journal syndical.

Dans ce numéro :

Mot du président	1
Jour de deuil	2
Commentaires	2
Griefs	3
Sondage	3
Amiante	4
25 ans	5
Mouvement du personnel	5
Vidéotron	6
Jour de la terre	7

L'INFO 1208

L'info 1208 est publié par le syndicat des cols bleus de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

SCFP local 1208

28 AVRIL JOUR DE DEUIL

Le jour de deuil nous permet de nous tenir côte à côte avec les travailleuses et travailleurs du monde entier afin de nous souvenir des personnes qui sont décédées au travail, et pour réfléchir sur ce qui doit être fait pour prévenir d'autres décès et accidents.

Le jour de deuil est issu des valeurs du mouvement syndical. Ce sont les travailleurs qui l'ont créé à la suite de leur lutte constante pour des conditions de travail décentes et sécuritaires. En nous rappelant que les luttes syndicales nous aident à obtenir des lois et des mesures de protection qui rendent nos lieux de travail sécuritaires.

Le 28 avril, nous affirmons à nouveau notre solidarité et notre engagement en faveur de la santé et de la sécurité au travail et nous déclarons à toutes et à tous que nous pleurons les morts et que nous luttons pour les vivants.

SUGGESTIONS ET COMMENTAIRES

Votre section locale 1208 des cols bleus de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys est toujours à l'écoute de vos commentaires et suggestions.

Que ce soit pour des améliorations à apporter à la tenue des assemblées générales, à la forme ou au contenu de votre journal L'Info 1208, ou à toute autre facette des activités de votre syndicat, sachez bien que nous sommes là pour vous servir.

Il nous fera donc plaisir de donner suite à toutes vos suggestions et commentaires dans la mesure où elles seront réalisables.

Reconnaissance de ses droits

Notre confrère Jacques Martel a obtenu la reconnaissance de ses droits par l'arbitre Marcel Morin, le 18 décembre dernier.

L'arbitre en est venu à la conclusion que l'abolition/création de son poste n'avait que pour but de modifier l'horaire de M. Martel, car la commission devait satisfaire aux exigences de la clause 8-2.08, ce qu'elle n'a pas fait.

La commission doit lui verser la somme représentant la demie du taux horaire simple pour l'année scolaire 2000-2001.

Le syndicat est là pour vous aider à faire reconnaître et respecter vos droits.



Luc Charbonneau, vice-président

SONDAGE

Petit sondage, **mais très important**

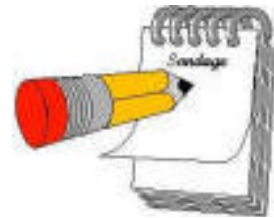
Celui-ci s'adresse aux concierges des écoles primaires où se trouve un service de garde.

Le 14 mai 2002, la commission scolaire nous annonçait que le ministère de l'éducation avait débloqué un budget pour l'entretien occasionné par la sur-utilisation des locaux par les services de garde dans les écoles. Cette attribution est de l'ordre de 32.50\$ par enfant qui est inscrit de façon régulière au service de garde. Hors, très peu de postes ont été créés pour venir en aide aux personnes d'entretien surchargés.

Nous aimerions savoir comment cela se passe dans vos écoles respectives. Cela nous permettrait de faire les représentations nécessaires pour faire appliquer ces sommes correctement, et ainsi diminuer dans certains cas une surcharge de travail que même le ministère de l'éducation a compris. Mais cela ne semble pas être le cas de certaines directions d'écoles.

Il est très important que vous répondiez.

Claude Bélanger



SONDAGE

Liste des choix de réponses	Encercler	
Une personne temporaire en surcroît fait le travail	Oui	Non
Une personne salarié en temps supplémentaire fait le travail	Oui	Non
Je fait le travail dans le cadre de mon horaire régulière	Oui	Non
Travail fait par un salarié régulier de moins de 12 mois	Oui	Non
Les éducateurs en service de garde font le travail	Oui	Non
Aucune personne	Oui	Non

Votre nom: _____

École: _____

S.V.P. retourner le sondage à mon attention au bureau du syndicat:

Claude Bélanger

Mgr-Richard pavillon Galt (141)



A M I A N T E



Suite aux rencontres avec les représentants de l'employeur dans le dossier prévention, la commission scolaire nous a transmis en plus du plan de gestion et de prévention visant les risques à travailler en présence d'AMIANTE, une nouvelle liste des établissements où l'ont en retrouve.

22 nouveaux établissements où l'ont retrouve des produits contenant des particules d'amiante:

1- Beauséjour	1 à 10%	chrysotile	Secteur Nord
2- Guy Drummond	trace a 2%	chrysotile	Secteur Nord
3- Saint-Clément	0 à 10%	chrysotile	Secteur Nord
4- Ste Mary Magdalen	0 à 10%	chrysotile	Secteur Nord
5- Paul Gérin Lajoie	1 à 10%	chrysotile	Secteur Nord
6- St Germain St-Laurent	1 à 10%	chrysotile	Secteur Nord
(prélèvement et analyse des matériaux provenant des murs lors de la réfection mai 2002).			
7- Wentworth	1 à 10%	chrysotile	Secteur Nord
8- Jardin St Anges	0 à 3%	chrysotile	Secteur Sud
9- Laurier Macdonald	1 à 10%	chrysotile	Secteur Sud
10- Philippe Morin	1 à 3%	chrysotile	Secteur Sud
11- Ste- Catherine Labouré	1 à 10%	chrysotile	Secteur Sud
12- Ste- Geneviève sud	1 à 10%	chrysotile	Secteur Sud
13- Très-saint Sacrement	1 à 10%	chrysotile	Secteur Sud
14- Collège Saint Louis	1 à 10%	chrysotile	Secteur Ouest
15- Collège Saint Louis ann	1 à 10%	chrysotile	Secteur Ouest
16- Pointe Claire	1 à 10%	chrysotile	Secteur Ouest
17- Sainte-Geneviève	1 à 10%	chrysotile	Secteur Ouest
18- CEA Clément	10 à 25%	chrysotile	Secteur Sud
(échantillon d'enduits muraux analysés mai 2002).			
19- CIA Lasalle	1 à 10%	chrysotile	Secteur Sud
20- CFPEL Pav St Louis	.1 à 45%	chrysotile	Secteur Nord
21-Felix Leclerc	1 à 1%	chrysotile	Secteur Ouest
échantillon d'enduits muraux analysés mai 2002.			
22- Secondaire MT Royal	10 à 25%	chrysotile	Secteur Nord
(panneau rigide gym).			
-Secondaire MT Royal	.1 à 1%	chrysotile	Secteur Nord

La commission scolaire reconnaît que toutes les salles de fournaies contiennent des isolants pouvant contenir de la poussière d'AMIANTE. Comme moyen de prévention, elle installera des sigles sur toutes les portes donnant accès aux salles de fournaies.

Votre vigilance est primordiale lorsque que vous constatez que des travaux de réparations risquent de produire de la poussière dans votre établissement veuillez nous aviser dans les plus brefs délais.

Normand Poirier 614-6821
Responsable santé-sécurité

Pierre Degray 614-6822
Directeur

Merci de votre collaboration habituelle.

25 ans de service

Le 6 février 2003, la commission scolaire a souligné les membres ayant eu 25 ans de service en 2002.

M. Pierre Jetté, directeur général adjoint et M. Jean-Marc Crête, président de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys ont remis aux jubilés un souvenir pour leurs services rendus.

M. Arthur Christie, concierge
M. Raynald Gamelin, concierge
M. Luc Charbonneau, concierge
M. Michel Bélair, ouvrier atelier Sud
M. Luc Duquette, conducteur
M. Michel Laniel, mécanicien Atelier Ouest
M. Gordon Thériault, ouvrier atelier Nord



Dans l'ordre, nous retrouvons Luc Duquette, Luc Charbonneau et Arthur Christies. Ils ont apprécié leur cadeau souvenir de la commission scolaire.

La soirée des 25 ans a été une belle réussite.



Sur une note plus triste, nous soulignons le décès de M. Raymond Berthiaume. Pleinement engagé dans son milieu de travail, nous a quittés le 13 février 2003, à l'âge de 49 ans.

OÙ SOMMES-NOUS?

Michel Coursol
Michel Charbonneau
Jean-St-Pierre
Daniel Laplaine
André Lirette
Serge Beaulieu
François Millette
Georges Morasse
François Lalande
Michel Lalonde
Mario Dutil
Jean-Robert Brais
Vittorio Gagnani
Roland Boudreau
Jacques Francoeur
Jean Denault
Raymond Brisebois
Daniel Larivière

Retraité
Concierge de jour
Concierge de jour
Concierge de nuit
Concierge de jour
Concierge
Concierge + de jour
Ouvrier d'entretien cl.II
Ouvrier d'entretien cl.II
Concierge de nuit
Concierge de nuit
Concierge de nuit
Concierge de jour
Concierge + de jour
Concierge de jour
Ouvrier d'entretien cl.II
Ouvrier d'entretien cl.II

Enfant-Soleil
Notre-Dame-de-Lourdes
Laurendeau-Dunton
Édouard-Laurin
Très-Saint-Sacrement
Pierre-Laporte
Des-Sources
Des Sources
Laurier-Macdonald
Notre-Dame-de-Lourdes et atelier Sud
Saint-Clément et Guy-Drummond
École St-Luc
Saint-Laurent, pavillon Émile-Legault
Katimavik
Joseph-Henrico
Martin-Bélanger et Sainte-Geneviève
Dalbé-Viau



Syndicat des cols bleus de la
commission scolaire Marguerite-
Bourgeois



Pour rejoindre la rédaction:

Richard Delisle
CIAVL Pavillon LaSalle # 401
Téléphone: 362-1125
Télécopieur: 362-0728
Messagerie: 614-6820
Courriel: richard@scfp1208.com

SITE WEB

<http://www.scfp1208.com>

L'INFO 1208

La préparation en vue du renouvellement de la prochaine convention collective a débuté le 10 mars dernier. Comme je vous l'avais annoncé lors de la dernière assemblée générale, Luc Charbonneau et moi faisons partie du comité de négociation provincial. Nous vous tiendrons informés des développements.

Nous vous faisons parvenir l'accord de prolongation de la convention collective de travail venant à échéance le 30 juin 2002

Claude Bélanger

ADRESSE ÉLECTRONIQUE
SCFP1208@QC.AIRA.COM

Les syndicats des employés de Vidéotron ont ratifié l'entente de principe intervenue il y a exactement une semaine. Lors d'une assemblée tenue à Laval, le SCFP 2815 a approuvé l'entente à 77,6% tandis qu'à Québec, les membres du 1417 ont donné leur aval à 84,5%. Cette entente survient après 322 jours d'un long et acrimonieux conflit de travail.

Notre contribution de 1.00\$ par période de paye se terminera le 17 avril 2003.

Les présidents du syndicat de Vidéotron, Yves Lalonde et Gilles Dubé

Le président du SCFP-Québec, Mario Gervais

Le directeur québécois, Pierre Dupuis

nous remerciant de tout cœur pour notre solidarité et de générosité.